

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1999)

Rubrik: Droit international, communication et Mouvement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une année marquée par le 50^e anniversaire des Conventions de Genève

L'année 1999 a marqué le 50^e anniversaire des Conventions de Genève. Ce ne fut pas, bien sûr, l'occasion d'une célébration fastueuse, car on ne pourra jamais se réjouir vraiment du succès de Conventions qui ne font qu'atténuer certains effets de la guerre, sans en supprimer les horreurs. Néanmoins, cet anniversaire a donné lieu à une nécessaire réflexion sur ces textes, leur pertinence au regard des conflits actuels, la manière de mieux les faire respecter et de favoriser leur éventuelle évolution. Pour soutenir cette réflexion, le CICR a conduit deux grands projets.

Le premier a offert à des personnes directement ou indirectement touchées par un conflit armé la possibilité d'exprimer leur perception de la guerre et des normes humanitaires. Les personnes interrogées ont pu aussi donner un avis sur les causes des violations de ces normes et les moyens envisageables de les faire diminuer. Entrepris dans 12 pays, ce projet, appelé «Les voix de la guerre», a fourni de précieuses indications pour la réflexion permanente que le CICR mène sur la façon de mieux faire comprendre, accepter et respecter les normes humanitaires.

Le second visait à clarifier le contenu du droit international humanitaire coutumier. Comment les États comprennent-ils et remplissent-ils leurs obligations conventionnelles, à quelles normes se sentent-ils juridiquement liés au-delà de ces seules obligations, comment appliquent-ils concrètement ces normes? Le travail systématique entrepris depuis 1997 dans toutes les régions du monde est arrivé à son terme, tout comme la phase de consolidation thématique effectuée avec le concours de juristes internationaux du monde entier. Le résultat de ces travaux, qui sera publié en l'an 2000, permettra certainement, à travers une meilleure compréhension de la réalité actuelle, d'identifier des pistes pour mieux faire respecter le droit international humanitaire, voire le développer, dans les années à venir.

L'année 1999 a fourni une tribune de choix à cette réflexion puisqu'elle a vu se dérouler la XXVII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui a réuni les États parties aux Conventions de Genève, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge, leur Fédération internationale et le CICR. La Conférence internationale, dont la tradition remonte à 1867 et qui se tient en principe tous les quatre ans, avait été quelque peu ébranlée par les difficultés politiques rencontrées en 1986 et l'annulation de celle qui devait avoir lieu en 1991. Le succès de la Conférence de 1995 devait donc être confirmé, et il l'a été. Les difficultés politiques inhérentes à de telles rencontres ont pu être surmontées, et la Conférence s'est déroulée dans un climat positif et constructif. L'ouverture aux principales organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales engagées dans l'action humanitaire d'urgence, l'organisation d'ateliers ouverts au public, la demande faite aux participants de prendre des engagements individuels concrets, et l'adoption d'un Plan d'action ont permis à la Conférence de jouer pleinement son rôle de grand forum mondial pour les questions humanitaires. Une tradition dont l'utilité est démontrée et qui doit être poursuivie a ainsi été confortée.

Les conflits et leurs conséquences non seulement pour les pays qui en sont le théâtre, mais aussi pour les pays voisins touchés par l'afflux de réfugiés notamment, ont exigé une action toujours plus intense de toutes les composantes du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Cette action a mis à l'épreuve l'Accord qui, adopté à Séville fin 1997, vise à régler l'organisation des activités internationales du Mouvement. On peut d'ores et déjà conclure que la coordination des activités et l'esprit dans lequel celles-ci ont été entreprises se sont indéniablement améliorés, même si tous les enseignements de ces nouvelles expériences n'ont pas encore pu être tirés. Parmi tous les

DROIT INTERNATIONAL, COMMUNICATION ET MOUVEMENT

événements tragiques de l'année, le conflit des Balkans, que les médias ont couvert de façon disproportionnée par rapport à d'autres situations dramatiques, a posé des questions essentielles sur la licéité de l'usage de la force et sur l'interprétation de certaines normes humanitaires. Le CICR a engagé un dialogue sur ces questions, en particulier avec les militaires, et devra certainement le poursuivre et l'intensifier dans les années à venir.

Il convient de rappeler que 14 personnalités de renommée internationale, dont le secrétaire général des Nations Unies, ont été réunies à Genève à l'invitation du CICR le 12 août 1999, date du 50^e anniversaire des Conventions. Tenant à souligner l'importance qu'elles accordent à ces traités, ces personnalités ont lancé un appel solennel, dans lequel elles ont réaffirmé leur conviction que les Conventions conservent toute leur valeur et leur actualité. Elles ont notamment demandé à tous de respecter pleinement et en tout temps les fondements sur lesquels les Conventions sont construites :

- le respect de la dignité humaine en toutes circonstances;
- la compassion pour ceux qui souffrent;
- la solidarité.

Puisse cet appel être entendu.



Yves Sandoz

Directeur du droit international et de la communication

50^e ANNIVERSAIRE DES CONVENTIONS DE GENÈVE DE 1949

Les voix de la guerre

Le 50^e anniversaire des Conventions de Genève a constitué une occasion idéale d'engager le projet «Les voix de la guerre», de sensibiliser l'opinion publique et de susciter un débat sur les limites à la guerre. Ce projet, qui a battu son plein en 1999, a été à cet égard un outil sans égal. Une consultation mondiale, qui visait à aider les personnes vivant «en» guerre en écoutant des gens donner leur avis «sur» la guerre, était au cœur du projet. Des civils et des combattants ont été invités à décrire ce qu'ils avaient vécu, à donner un avis sur les règles fondamentales à observer dans une guerre, à dire pourquoi ces règles étaient parfois violées et à s'interroger sur les perspectives d'avenir. Y avait-il un meilleur moyen de définir les principes humains communs sur lesquels le droit formel et la pratique militaire devraient prendre appui; de déterminer dans quelle mesure les limites à la guerre correspondent à la nature et aux désirs de l'homme; de mieux comprendre les dilemmes complexes auxquels sont confrontées les personnes touchées par un conflit et de recueillir les suggestions de victimes de la guerre sur les moyens d'instaurer une plus grande humanité dans une situation de guerre?

Le CICR a chargé Greenberg Research, Inc. de mettre au point le programme de recherche et de conseiller le personnel de l'institution et les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui ont mené la consultation dans 12 pays touchés par la guerre: Afghanistan, Afrique du Sud, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Colombie, El Salvador, Géorgie/Abkhazie, Israël/territoires occupés et territoires autonomes, Liban, Nigéria, Philippines et Somalie. Dans tous ces pays, le personnel a conduit des entretiens individuels, animé des groupes de discussion et réalisé des sondages d'opinion sur la base de questionnaires. Des sondages à l'échelle nationale ont également été effectués aux États-Unis, en Fédération de Russie, en France, au Royaume-Uni et en Suisse, afin que la consultation reflète aussi les opinions de personnes qui n'ont pas été directement touchées par la guerre ces dernières années.

D'octobre 1998 à septembre 1999, le CICR a ainsi donné à plus de 20 000 personnes la possibilité d'exprimer un avis au cours de plus de 14 000 heures d'entretiens: des gens ordinaires qui avaient perdu leur maison, des soldats, des médecins et des prisonniers de guerre, des personnes sans nouvelles de leurs proches, des combattants de la guérilla et des membres de groupes paramilitaires, des représentants d'ONG et des forces de paix internationales. Quelque 20 000 questionnaires ont été utilisés et traités, et plus de 250 entretiens individuels et 100 groupes de discussion ont été enregistrés et transcrits. Aujourd'hui, l'institution possède l'une des masses de données les plus importantes pour la recherche sociale sur la guerre – l'une des plus innovantes aussi – qui ait jamais été constituée.

L'enquête a donné la parole à des individus, avec leurs espoirs et leur dignité, leur immense et précieuse expérience – des individus à même de façonner leur propre avenir. Elle permettra de déterminer de façon beaucoup plus précise ce qui se passe et ce qui compte vraiment dans les sociétés dévastées par la guerre, et d'exercer une influence accrue sur la conduite de la guerre ainsi que sur le sort de ses victimes au cours des années à venir.

Comme prévu, le rapport final du projet «Les voix de la guerre» a été présenté à la XXVII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le 1^{er} novembre 1999. La consultation a été rendue publique dans l'espoir de susciter, sur les plans local et international, un débat sur les aspects humanitaires de la guerre – un débat

consultation mondiale

Appel solennel et signataires

Les Conventions de Genève, universellement reconnues, ont été adoptées dans cette ville il y a 50 ans aujourd'hui. Les États disaient alors leur refus de voir se répéter les horreurs sans précédent de la Seconde Guerre mondiale. Depuis lors, ces Conventions ont épargné d'innombrables souffrances mais n'ont pu empêcher que des millions de victimes innocentes soient broyées par les conflits armés qui déchirent notre planète.

Souvent bafoués et violés, les Conventions de Genève et les principes qui les fondent gardent néanmoins toute leur valeur et leur actualité.

C'est l'opinion de milliers d'individus qui, à travers le monde, ont souffert de la guerre dans leur chair et leur esprit. Hommes, femmes, enfants, ils se sont exprimés sur leur expérience, leurs préoccupations et leurs attentes: ils sont les voix de la guerre. Leurs espoirs, ce sont aussi nos convictions.

Reunis à Genève, nous lançons à tous les citoyens, peuples et gouvernements de ce monde un Appel solennel. Nous leur demandons:

- de refuser la fatalité de la guerre et de lutter sans relâche contre ses causes profondes;
- d'exiger de tous ceux qui sont engagés dans des conflits armés et de tous ceux qui peuvent influer sur leur cours d'assurer le respect des principes élémentaires d'humanité et des règles du droit international humanitaire;
- d'épargner aux civils les affres de la guerre;
- de développer les relations entre individus, peuples et nations sur les fondements des Conventions de Genève:
 - le respect de la dignité humaine en toutes circonstances;
 - la compassion pour ceux qui souffrent;
 - la solidarité.

Nous sommes convaincus que le mépris de ces principes constitue le ferment de la guerre et que leur respect facilite le retour à la paix.

À l'aube d'un nouveau millénaire, engageons-nous tous ensemble pour leur défense et ouvrons la voie de l'espoir aux nouvelles générations.

Les signataires de l'appel sont:

S. A. le prince Saddrudin Aga Khan

M. Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies

M^{me} Shabana Azmi, Inde, actrice

M^{me} Geraldine Chaplin, Royaume-Uni, actrice

S. A. R. le prince El Hassan bin Talal de Jordanie

M^{me} Fayrouz, Liban, chanteuse et poétesse

M^e Serge Klarsfeld, France, président de l'Association Fils et Filles des Déportés Juifs de France

M. Chris Moon, Royaume-Uni, parrain d'organisations de soutien aux handicapés

M. Jean Pictet, vice-président d'honneur du CICR

M. Vladimir Pozner, Fédération de Russie, journaliste

S. E. M. Mário Soares, ancien président du Portugal

S. E. le général Amadou Toumani Touré, ancien président du Mali

M^{me} Marian Wright Edelman, présidente de Children's Defense Fund

M. Zhang Yuan, Chine, cinéaste et metteur en scène

site Web spécialisé

auquel devraient participer les principaux acteurs politiques, les organisations internationales et non gouvernementales et les spécialistes de l'aide.

Pour soutenir ces efforts, un site Web consacré au projet (<http://www.onwar.org>) a été lancé en mai 1999. Le site (en anglais) contient des informations générales sur la consultation, des témoignages recueillis sur le terrain, des séries de photographies, un questionnaire en ligne établi sur la base de celui que le personnel chargé de la consultation a utilisé, ainsi que le rapport final et les rapports par pays. L'un des éléments-clés du site est une activité multimédia interactive appelée «Cross Fire», qui présente certains des enregistrements vidéo effectués dans le cadre du projet. L'activité aborde des questions relatives à la mise en œuvre du droit humanitaire en confrontant l'utilisateur à certains des dilemmes que les victimes et les combattants vivent sur le champ de bataille.

Le données qui ont été collectées pendant cette première phase du projet seront analysées et utilisées de façon tangible par le CICR et des spécialistes de l'extérieur au cours des mois et des années à venir.

12 août 1999

Le 50^e anniversaire des Conventions de Genève a été marqué par une cérémonie qui s'est déroulée le 12 août 1999 à Genève, en présence d'un groupe de personnalités de renommée internationale. Cela a été l'occasion d'inaugurer une exposition de 50 bannières géantes sur le droit humanitaire dans les rues de la ville, et d'adopter un appel solennel demandant à la communauté internationale de respecter les principes du droit humanitaire et les limites à la guerre, et reflétant les préoccupations des personnes touchées par un conflit armé. Le président du CICR, Cornelio Sommaruga, a donné lecture de l'appel que les personnalités invitées, dont le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, ont ensuite signé et adopté dans la salle de l'Alabama à l'Hôtel de ville de Genève, où les Conventions avaient été signées il y a 50 ans. Un concert de charité, donné par la violoniste mondialement connue Vanessa-Mae, a suivi.